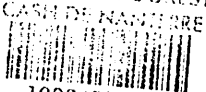




n° 14465*01

Ordonnance bizone

Articles L. 322-3, 3° et 4°, L. 324-1 et R. 161-45 du Code de la sécurité sociale.

Identification du prescripteur (nom, prénom Docteur Patrick LEMESLE Médecin Attaché Rhumatologie - Médecine du Sport Médecine Orthopédique - Thérapeutiques Manuelles HOPITAL MAX FOURESTIER CASH DE NANTERRE N° RPPS :  10004012703	Identification de la structure (raison sociale du cabinet, de l'établissement et n° AM, FINESS ou SIRET) HOPITAL MAX FOURESTIER 403 AV DE LA REPUBLIQUE 92014 NANTERRE CEDEX => 92 0 00057 7 1 11 0 n°AM
---	---

IPP : 000027271245 Sexe : F	
(nom de famille de) Nom nais. : CORNUET	compléter par le prescripteur
Nom : CORNUET	
Prén : GENEVIEVE	
Né(e) le: 08/05/1937	ré(c)
	

X 124062915 UF : 3034

Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste)
(AFFECTION EXONÉRANTE)

18.9.2024

Renouvellement d'une paire de chaussures
orthopédiques sur mesure

Docteur Patrick LEMESLE
Médecin Attaché
Rhumatologie - Médecine du Sport
Médecine Orthopédique - Thérapeutiques Manuelles
HOPITAL MAX FOURESTIER
CASH DE NANTERRE
N° RPPS : 
10004012703

Prescriptions SANS RAPPORT avec l'affection de longue durée
(MALADIES INTERCURRENTES)

Numéro de l'assuré : 2 37 05 75 025 012 36

Nom de l'assuré :

CORNUET GENEVIEVE

Attestation de droits à l'assurance maladie

Valable du 16/05/2022 au 15/05/2023 sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

Organisme de rattachement sécurité sociale	Code gestion	N° de sécurité sociale de l'assuré (à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous)	Modulation du ticket modérateur
01 921 9271	11	2 37 05 75 025 012 36	
Bénéficiaires(s) nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage	N° de sécurité sociale du bénéficiaire (pour information)		Né(e) le / rang
CORNUET GENEVIEVE a déclaré un médecin traitant SI SOINS POUR AFFECTION LISTE : TP ET 100% DU 12/08/2020 AU 12/08/2025 POUR TOUTES LES PRESTATIONS EN RAPPORT AVEC MALADIE DU PROTOCOLE SI SOINS POUR AFFECTION MULTIPLE : TP ET 100% DU 08/03/2022 AU 08/03/2027 POUR TOUTES LES PRESTATIONS EN RAPPORT AVEC MALADIE DU PROTOCOLE SI SOINS POUR AFFECTION HORS LISTE : TP ET 100% DU 12/08/2020 AU 12/08/2025 POUR TOUTES PRESTATIONS EN RAPPORT AVEC MALADIE DU PROTOCOLE	2 37 05 75 025 012 36		08/05/1937 1

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.